



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de la condition féminine**

---

FEWO



NUMÉRO 036



1<sup>re</sup> SESSION



42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 30 novembre 2016**



**Présidente**

Mme Marilyn Gladu



## Comité permanent de la condition féminine

Le mercredi 30 novembre 2016

•(1615)

[Traduction]

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Nous commençons par les affaires du Comité. Vous devriez tous avoir reçu une copie du rapport du sous-comité, et j'aurais donc besoin que quelqu'un propose l'adoption du rapport.

Madame Malcolmson.

**Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.):** Je la propose.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Êtes-vous tous en faveur?

(La motion est adoptée.)

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Allez-y, madame Malcolmson.

**Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** J'ai une autre question à soumettre. Je suis désolée si je ne vous en ai pas avisé au préalable, mais nous venons tout juste de recevoir une lettre d'une de nos ONG qui envisageait de présenter une demande à Condition féminine pour leur annonce de financement. L'échéance est le 8 décembre, et ils ont demandé si nous pourrions tenter d'obtenir une prorogation, parce que le 8 décembre tombe en plein milieu de leurs 16 journées d'action pour mettre fin à la violence contre les femmes.

Je propose que le comité de la condition féminine écrive une lettre à la ministre de la Condition féminine pour lui demander un report de l'échéance du 8 décembre pour les demandes de financement des organisations de femmes.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Y a-t-il des commentaires?

**Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Je remercie Mme Malcolmson de nous avoir fait part de cela à peine quelques minutes avant la réunion, mais je ne sais rien de ce sujet. C'est la première fois que j'en entends parler, et je me demande si nous pourrions avoir ne serait-ce qu'un peu de temps. Si c'est le 8 décembre, nous avons encore du temps si nous comptons écrire une lettre, mais j'aimerais pouvoir discuter de cela avec mes collègues et vérifier si des renseignements ont été diffusés ou non et quelle est l'ampleur de ce problème avant que nous prenions une décision.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Y a-t-il des commentaires?

**Mme Anita Vandenberg:** Est-ce que je pourrais proposer que la proposition soit présentée lors de la prochaine réunion?

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** C'est simplement une réflexion concernant la procédure. Il me semble que si le comité devait écrire une lettre, il nous faudrait

une réunion entre la rédaction et l'examen de la lettre finale. Peut-être qu'à titre provisoire, une lettre pourrait être rédigée de sorte qu'à la prochaine réunion, nous pourrions décider d'une manière ou de l'autre ce que nous voulons faire, et, si nous décidons alors d'aller de l'avant, la lettre sera déjà prête. Est-ce que cela a du sens?

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Allez-y, madame Vandenberg.

**Mme Anita Vandenberg:** Dans ce cas, je pense qu'il vaudrait peut-être mieux que nous fassions nos propres interventions auprès de la ministre en qualité de député et que la société civile en fasse de même. Je ne suis pas prête à commencer à rédiger une lettre aujourd'hui.

•(1620)

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Donc, vous proposez que nous reportions ceci?

**Mme Anita Vandenberg:** Oui.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Vous proposez que le débat soit ajourné?

**Mme Anita Vandenberg:** Oui. Je propose que le débat soit ajourné.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Êtes-vous tous en faveur?

(La motion est adoptée.)

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Cette motion est adoptée.

Nous allons maintenant accueillir de nouveau nos témoins qui se joignent à nous par vidéoconférence. De la part de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier de votre patience et de votre compréhension et de nous revenir avec des renseignements pour notre étude sur la violence contre les jeunes femmes et les filles.

Nous accueillons deux représentantes de la Direction générale de la condition féminine du gouvernement de l'Ontario : Mme Maureen Adamson, sous-ministre déléguée à la Condition féminine, et Mme Lisa Priest, sous-ministre adjointe.

Nous accueillons également deux représentantes du Bureau du conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick, depuis Fredericton : Mme Jocelyne Mills, sous-ministre adjointe, de la Direction de l'Égalité des femmes, et Mme Martine Stewart, directrice de l'Unité de prévention de la violence et partenariats communautaires.

Je crois comprendre que nous serons joints plus tard par Mme Tessa Hill, qui nous a fait son exposé antérieurement sur We Give Consent, mais nous commencerons par le gouvernement de l'Ontario pendant 10 minutes.

**Mme Maureen Adamson (sous-ministre déléguée à la Condition féminine, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Gouvernement de l'Ontario):** Merci beaucoup, et bonjour. *Good day*

J'aimerais commencer par remercier le Comité d'avoir invité Mme Tracy MacCharles, la ministre responsable de la Condition féminine, à vous parler cet après-midi, et je suis ravie de la remplacer auprès de vous. Comme vous le savez, nous sommes très déterminés à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles au Canada et en Ontario.

Bien que je témoigne par vidéoconférence depuis Toronto, nous aimerions aussi saluer les peuples autochtones et leur longue histoire antérieure sur les terres sur lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, et en particulier saluer les Algonquins de la région d'Ottawa.

J'aimerais commencer par vous parler un peu de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et des progrès que nous réalisons en vue de la mise en oeuvre de « Ce n'est jamais acceptable : plan d'action pour mettre un terme à la violence et au harcèlement à caractère sexuel », puis vous donner un bref aperçu de certaines des autres mesures que nous avons entreprises pour nous attaquer à la violence et à l'inégalité fondées sur le sexe.

Promouvoir l'égalité des sexes en mettant fin à la violence contre les femmes est une priorité pour le gouvernement de l'Ontario. Nous voulons faire de l'Ontario un endroit où chacune ou chacun peut vivre sa vie sans éprouver de peur ni être l'objet de menaces ni subir de violence ou de harcèlement sexuels.

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario conseille et soutient la ministre responsable de la Condition féminine et tous les ministères tout au long de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques et de programmes liés à la violence contre les femmes, à l'égalité des sexes et à la démarginalisation économique des femmes. Nos principaux partenaires ministériels contribuent à nos efforts visant à mettre fin à la pandémie mondiale de violence et d'inégalité fondées sur le sexe, et nous continuons de mobiliser des experts, des collectivités, des victimes et le public.

Permettez-moi de parler précisément de mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels. En mars 2015, l'Ontario a lancé « Ce n'est jamais acceptable : plan d'action pour mettre un terme à la violence et au harcèlement à caractère sexuel ». Ce plan triennal table sur des travaux antérieurs et comprend un investissement de 41 millions de dollars.

Nous continuons à accroître la sensibilité à la violence et au harcèlement sexuels par l'éducation publique. Notre campagne multimédia, #QuiAiderezVous, a reçu 85 millions de visites de partout dans le monde, et elle a produit des résultats mesurables.

Six mois après le lancement de la campagne, les résultats étaient clairs et mesurables. Les deux tiers des Ontariens interrogés se souvenaient d'avoir vu la campagne, et des recherches ont démontré que 55 % étaient très en accord avec l'idée qu'ils avaient une obligation d'intervenir lorsqu'ils étaient témoins de harcèlement sexuel, en hausse par rapport à 37 % avant le lancement de la campagne.

En outre, 92 % étaient très en accord avec l'idée qu'ils avaient une obligation d'intervenir lorsqu'ils étaient témoins de violence sexuelle, en hausse par rapport à 81 %, et 83 % étaient d'accord que s'ils étaient témoins d'une agression sexuelle et qu'ils n'intervenaient pas, en fait, ils prenaient la décision de permettre que cette agression continue, ce qui représente là encore une augmentation, par rapport à 77 %.

Un changement si important dans les attitudes du public en si peu de temps est rare, comme nous le savons, et nous travaillons avec d'autres administrations au Canada et à l'étranger qui ont manifesté un intérêt à adapter cette campagne.

Nous avons également lancé un fonds de mobilisation créative qui est administré par le Conseil des arts de l'Ontario et qui appuie 11 projets artistiques, dont un programme d'arts multidisciplinaires qui engagera un dialogue avec les jeunes franco-ontariens partout dans la province et les mobilisera pour poser des gestes en liaison avec la violence et le harcèlement sexuels, ainsi que « Sexual Assault: The Roadshow », une galerie d'art démontable et participative dans un conteneur d'expédition recyclé qui ira dans 15 régions en Ontario au cours des trois prochaines années.

Nous améliorons la formation et les ressources pour les prestataires de services pour qu'ils puissent mieux venir en aide aux survivantes et aux survivants et à celles et ceux qui sont à risque d'être agressés sexuellement. Par exemple, les barmans et barmaids, les serveurs et les serveuses et les autres dans le secteur de l'hospitalité sont formés à identifier les cas de violence et de harcèlement sexuels entre employés et clients et à intervenir en pareilles situations.

Nous finançons également sept projets pilotes, dans le cadre de notre fonds pour l'innovation, axés sur les survivantes et les survivants qui sont plus à risque de subir de la violence sexuelle et qui requièrent des services adaptés à leurs besoins.

Nous voulons également améliorer l'expérience des survivantes et des survivants qui naviguent dans le système de justice, ce qui, comme nous le savons, peut être très éprouvant. À cette fin, nous offrons jusqu'à quatre heures de conseils juridiques indépendants sans frais aux survivantes et aux survivants d'agressions sexuelles. Depuis que le projet pilote a été lancé à Ottawa, Toronto et Thunder Bay en juin, nous avons déjà servi plus de 100 survivantes et survivants.

Nous inspirons des changements générationnels en aidant les étudiants à mieux comprendre les causes profondes de l'inégalité entre les sexes et les questions liées aux relations saines. L'Ontario a mis à jour le cursus en matière de santé et d'éducation physique pour aider les étudiants à comprendre la sécurité en ligne — y compris les risques de textopornographie —, les relations saines et le consentement.

● (1625)

En mars de cette année, la Loi de 2016 sur le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels, un engagement clé formulé dans le plan d'action, a reçu la sanction royale. Cette loi renforce les dispositions relatives aux agressions et au harcèlement sexuels en milieu de travail, sur les campus, en matière de location à usage d'habitation et dans l'ensemble du processus de poursuites civiles.

La loi exige que les collèges, les universités et les collèges privés d'enseignement professionnel se dotent de politiques autonomes sur la violence et le harcèlement sexuels élaborées en tenant compte des observations des étudiants et examinées au moins tous les trois ans. Les politiques doivent entrer en vigueur au plus tard en janvier 2017.

Nous voulions accroître la sensibilité à la violence sexuelle, modifier les attitudes, favoriser les changements comportementaux et doter les simples spectateurs des outils dont ils ont besoin pour pouvoir intervenir. Une des choses que nous avons apprises, c'est qu'une solution unique ne convient pas à tout le monde dans le cadre des campagnes d'éducation publique. Nous nous sommes adjoint très tôt le concours d'experts sur différents segments de la population afin d'élaborer des campagnes qui sont pertinentes au plan socioculturel. Par exemple, l'initiative du gouvernement ontarien relative aux voisins, aux amis et à la famille, qui vise la violence familiale, a été adaptée pour les francophones et les Autochtones, de même que pour les immigrants et les réfugiés dans 16 langues différentes.

L'éducation publique est un élément clé du plan d'action, mais il est aussi essentiel de procurer un espace public qui soit le lieu d'un dialogue permanent. La Table ronde sur la lutte contre la violence faite aux femmes, une table ronde permanente créée par le gouvernement de l'Ontario, qui regroupe des représentants de plus de 20 organismes, conseille le gouvernement sur les questions liées à la violence fondée sur le sexe. Je peux vous dire que j'ai assisté à la première de ces réunions, et elles réunissent des intervenants très passionnés.

La mobilisation proactive permanente de ce secteur améliore l'analyse comparative entre les sexes portant sur des propositions de politiques précises, et cela nous aide à cerner des pratiques prometteuses à partir de la base. À titre d'exemple, mentionnons des recommandations en vue d'élaborer le programme pilote de conseils juridiques indépendants pour les survivantes et survivants d'agressions sexuelles, le plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels et la stratégie ontarienne visant à mettre fin à la traite des personnes.

En février, l'Ontario a lancé Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones. Cette stratégie a elle aussi été élaborée de concert avec le groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones. Cette stratégie illustre la détermination du gouvernement à appuyer les programmes élaborés par et pour les Autochtones, et 100 millions de dollars de nouveaux fonds ont été engagés pour appuyer la mise en oeuvre de cette stratégie.

Une des initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de cette stratégie est le Programme de bien-être familial qui a été lancé cette année. Ce programme soutient les familles autochtones en crise et aide les communautés à faire face aux effets de la violence. Le programme sera disponible partout dans la province, dans les réserves et hors réserves, et il mobilisera 220 nouveaux travailleurs pour soutenir les communautés, il sera doté de ressources additionnelles à affecter aux programmes, et il procurera des lieux sûrs pour les personnes qui risquent d'être les victimes de violence.

Des modèles de programmes sont en cours d'élaboration et de mise en oeuvre par des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des partenaires et communautés autochtones urbaines pour répondre à leurs besoins locaux. Tout récemment, en juin, nous avons lancé la stratégie de l'Ontario pour mettre fin à la traite des personnes, comme je l'ai mentionné. Cette stratégie vise à accroître la sensibilité à ce problème, à tenir les trafiquants responsables et, surtout, à veiller à ce que les survivants reçoivent le soutien et les services dont ils ont besoin pour guérir.

À plus long terme, nous voulons tabler sur les travaux réalisés dans les cadres du plan d'action et des stratégies afin de nous attaquer à différentes parties du spectre de la violence fondée sur le sexe. Nous savons qu'il y a un lien entre la sécurité économique des

femmes et la violence. L'Ontario s'est engagée à élaborer une stratégie de démarginalisation économique des femmes d'ici le printemps 2017 et une stratégie pour l'équité salariale entre les sexes en 2018 qui fait partie de cette stratégie globale.

L'Ontario s'est également engagée à mettre à jour le plan d'action sur la violence familiale, qui a été lancé initialement en 2004. Les ministères sont allés bien au-delà de ce à quoi ils s'étaient engagés au départ, et, comme vous pouvez l'imaginer, le paysage a changé.

Nous devons mesurer et soutenir ce qui fonctionne bien, mais nous savons qu'il reste encore fort à faire. La première ministre Mme Wynne a établi des objectifs audacieux et ambitieux pour le programme des femmes du gouvernement de l'Ontario. Nous nous réjouissons de l'occasion de travailler de concert avec nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour promouvoir ces objectifs, parmi lesquels figure mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.

J'aimerais conclure en exposant quelques réflexions dans des domaines où nous pensons que la collaboration du leadership fédéral, provincial et territorial aiderait à promouvoir nos objectifs communs.

Premièrement, en travaillant plus étroitement, nous pouvons renforcer la collecte de données et l'établissement de rapports sur la violence fondée sur le sexe dans tous les ressorts, et nous pouvons accroître notre capacité à surveiller les répercussions.

Deuxièmement, la collaboration entre les ordres de gouvernement peut nous permettre d'améliorer la prévention de la violence, qui commande notamment la sensibilisation du public et la participation des hommes et des garçons au dialogue.

Troisièmement, ensemble, nous pouvons en faire davantage pour lutter contre la cyberviolence, un problème qui fait fi des frontières provinciales, territoriales et internationales. Soit dit avec respect, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un domaine qui pourrait bénéficier d'un leadership national et d'une révision du droit criminel de manière à y intégrer une approche centrée sur les survivants.

● (1630)

En travaillant avec les provinces et les territoires, encore une fois, le gouvernement fédéral peut concevoir et lancer des initiatives fondées sur des données probantes et étudier des problèmes liés au statut d'immigrant ainsi que l'intersectionnalité de ce statut et d'autres caractéristiques chez des personnes qui sont vulnérables à la violence fondée sur le sexe.

Enfin, l'Ontario a hâte de coprésider la prochaine réunion fédérale-provinciale-territoriale sur la condition féminine en juin. Nous espérons en faire une occasion pour nous tous de collaborer et de discuter de problèmes graves et cruciaux, comme la traite des personnes et la disparité salariale entre les hommes et les femmes.

En terminant, j'aimerais remercier de nouveau le comité de nous avoir invitées. Lisa et moi sommes ravies d'être ici. Nous sommes également ravies d'avoir l'occasion de répondre à des questions, et nous serions heureuses de le faire en temps opportun.

Merci.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Merci beaucoup.

Nous passerons maintenant au Nouveau-Brunswick pour votre exposé de 10 minutes.

**Mme Jocelyne Mills (sous-ministre adjointe, Bureau du conseil exécutif, Direction de l'égalité des femmes, Gouvernement du Nouveau-Brunswick):** Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité. C'est un vrai plaisir pour moi que d'être ici et d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui du travail que nous faisons à la Direction de l'égalité des femmes.

Je tiens à vous dire que la Direction de l'égalité des femmes et moi-même sommes très reconnaissantes de l'invitation à parler de certains des travaux auxquels nous participons au sein du gouvernement provincial au Nouveau-Brunswick.

J'aimerais également vous présenter notre directrice de la prévention de la violence, Mme Martine Stewart, qui se joint à moi aujourd'hui. Elle dirige notre unité de prévention de la violence, qui s'efforce chaque jour de progresser vers l'objectif d'assurer à toutes les femmes au Nouveau-Brunswick la possibilité d'y vivre une vie exempte de violence. C'est un privilège que de travailler chaque jour aux côtés de cette équipe.

[Français]

J'aimerais vous indiquer que j'ai préparé mes notes en anglais. Pour le survol des aspects que je veux aborder, je vais m'exprimer en anglais, mais ce sera un plaisir pour moi de répondre, comme il se doit, à vos questions en français ou en anglais.

[Traduction]

J'aimerais commencer par vous donner un bref aperçu de notre organisation afin que vous compreniez le contexte dans lequel nous travaillons, après quoi j'aimerais vous parler un peu plus en détail de certains des programmes et des initiatives que nous dirigeons et qui cadrent avec l'étude que vous menez au soutien de la prévention de la violence contre les femmes et les filles.

La Direction de l'égalité des femmes est une des unités du Bureau du conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous relevons du greffier du conseil exécutif, et notre ministre actuel est le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable Brian Gallant.

Puisque nous faisons partie du Bureau du conseil exécutif, nous sommes très bien placés pour réaliser le volet de notre mandat qui consiste à coordonner la mise en oeuvre des mesures et des initiatives gouvernementales ayant trait à la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes. Nous faisons cela tout en travaillant à promouvoir l'égalité entre les sexes, à réduire la discrimination systémique et à fournir des conseils et un soutien à notre ministre et au gouvernement.

Notre vision au sein de la direction est celle d'un Nouveau-Brunswick exempt de violence fondée sur le sexe où toutes les femmes ont atteint l'égalité du point de vue social, culturel, juridique et économique. Afin de réaliser cette vision, nous avons deux unités fonctionnelles, dont l'une se concentre sur la sécurité économique et l'autre, sur la prévention de la violence. J'aimerais vous parler aujourd'hui du travail que nous faisons dans le domaine de la prévention de la violence.

Nous avons une unité responsable de la prévention de la violence et des partenariats communautaires qui est très active. Le travail de l'unité consiste en même temps à exécuter directement des programmes et à soutenir et favoriser les partenariats communautaires dans le domaine de la prévention de la violence ainsi qu'à donner des conseils stratégiques aux ministères et à diriger et coordonner les mesures gouvernementales dans le domaine de la prévention de la violence.

Au chapitre de l'exécution de programmes, nous finançons et appuyons les programmes clés suivants : le programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale, qui est un réseau de 14 travailleuses d'approche dans toute la province; les

programmes de logement de deuxième étape, qui financent des services de soutien aux résidents d'établissements de deuxième étape dans la province; le programme Aller de l'avant, qui a pour objet de permettre à des organismes d'élaborer un programme communautaire de séances en groupes visant à permettre aux enfants ainsi qu'à leurs mères de guérir des séquelles d'avoir vécu au sein d'une famille touchée par la violence conjugale; et la stratégie provinciale en matière d'agression sexuelle, dont la mise en oeuvre est confiée à des partenaires communautaires. Cette stratégie prévoit la coordination des services communautaires pour les victimes d'agression sexuelle, dont un soutien communautaire 24 heures et de la formation aux fournisseurs de services ainsi que d'autres services de soutien aux victimes de violence sexuelle.

L'investissement que fait notre gouvernement dans ces importants programmes et services destinés aux femmes et aux enfants, aux victimes de violence et à certaines de nos populations les plus vulnérables compte pour près de la moitié du budget annuel de notre direction.

Au soutien de partenariats communautaires dans le domaine de la prévention de la violence, la direction appuie et dirige Partenariats provinciaux en action, qui est un réseau d'organismes communautaires, de travailleuses d'approche, de logements de deuxième étape et de maisons de transition et de représentants de réseaux régionaux de lutte contre la violence conjugale.

Nous présidons également à la mise au point et à la diffusion des meilleurs outils pour ceux et celles qui travaillent avec des victimes de violence conjugale, notamment les Protocoles relatifs à la violence faite aux femmes — qui sont un guide de ressources créé par notre direction et largement utilisé dans la province — ainsi que d'autres outils, comme la formation sur l'évaluation du danger.

● (1635)

Nous favorisons également les partenariats en matière de recherche et d'innovation dans le domaine de la violence conjugale par notre participation et notre appui aux réseaux régionaux de lutte contre la violence conjugale et notre participation à divers projets de recherche. Parmi les thèmes actuels, l'on peut mentionner un projet dans le domaine de la violence envers les femmes immigrantes. En outre, nous appuyons le Groupe de travail sur la traite de personnes au Nouveau-Brunswick, et nous collaborons avec le Comité d'étude sur les décès dus à la violence familiale dans la province.

Enfin, dans le domaine de l'élaboration et de la coordination des politiques, notre équipe collabore avec d'autres ministères à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'initiatives clés pour combattre et prévenir la violence. Le gouvernement compte actuellement parmi ses priorités clés à cet égard les travaux dans le domaine de la violence envers les femmes et les filles autochtones et les travaux dans le domaine de la violence familiale et conjugale.

Pour ce qui concerne la violence envers les femmes et les filles autochtones, la Direction de l'égalité des femmes copréside un comité interministériel sur les mesures de prévention et d'intervention pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles autochtones ainsi qu'un comité consultatif de femmes autochtones néo-brunswickoises qui orientent l'établissement des priorités du gouvernement à cet égard. Grâce au travail collectif de ces deux organes, notre direction a pu élaborer certains modèles novateurs pour répondre aux besoins des femmes et des filles autochtones dans la province. À titre d'exemple récent, un projet pilote de service d'approche en matière de violence conjugale a été annoncé dans Miramichi, et il s'agit d'un partenariat qui bénéficie d'un financement de Sécurité publique Canada. Le projet pilote desservira quatre collectivités des Premières Nations dans cette région, et l'objectif consistera à établir des services d'approche adaptés aux réalités culturelles, destinés aux femmes autochtones qui sont victimes de violence.

Une attention considérable a été portée à la violence familiale et conjugale en collaboration avec des partenaires communautaires dans le cadre de la stratégie provinciale de prévention et de réduction de la criminalité. Cette stratégie est un partenariat entre les collectivités et le gouvernement qui vise à faire du Nouveau-Brunswick un chef de file mondial en matière de prévention et de réduction de la criminalité. Ce partenariat a établi trois priorités, dont une est la lutte contre la violence familiale et conjugale.

Dans ce domaine, le gouvernement est déterminé à mettre en oeuvre quatre initiatives clés: une initiative d'éducation et de sensibilisation, au premier plan de laquelle figure la campagne L'amour ne devrait pas blesser; des outils législatifs; un modèle d'intervention concertée de la communauté; et la réalisation de travaux pour mieux comprendre et satisfaire les besoins des enfants qui sont témoins de violence conjugale ou qui y sont exposés. Notre unité de prévention de la violence dirige ou codirige trois de ces initiatives, en étroite collaboration avec des ministères clés et d'autres partenaires communautaires.

Faire progresser l'égalité est une des motivations importantes qui sous-tendent notre travail. En ma qualité de sous-ministre adjoint, je peux vous dire qu'il s'agit d'un pilier de notre mandat. Il s'agit de l'objectif primordial du soutien et des conseils que nous offrons aux autres ministères et aux intervenants. Réaliser l'égalité au moyen de mesures qui favorisent les occasions ainsi que les environnements sûrs pour les femmes et les filles contribue considérablement à une croissance économique et un avancement social soutenus, en mettant à profit les contributions de toutes et tous afin de bâtir de meilleures collectivités.

Comme nous le savons, l'égalité entre les sexes est un droit fondamental, mais il est nécessaire de le répéter. Réaliser cette égalité oriente tous les travaux que mènent les individus qui oeuvrent au sein de notre direction. Ceux-ci consacrent leur temps à gérer des programmes, à participer à des groupes de travail, à élaborer des politiques et à dialoguer avec nos partenaires, le tout dans le but d'améliorer la condition de la femme dans notre province. Notre direction ne ménage aucun effort pour aider à mettre en oeuvre les priorités du gouvernement qui concernent les femmes.

En plus de celles qui ont déjà été mentionnées, les priorités clés actuelles comprennent améliorer l'équité salariale, intégrer l'analyse comparative entre les sexes à tous les processus décisionnels à la grandeur du gouvernement, et accroître la représentation féminine dans les rôles de direction. Bien que ces mesures ne soient pas centrées uniquement sur la prévention de la violence, nous savons aussi qu'il y a une intersection entre la promotion de l'égalité sociale

et économique, d'une part, et la prévention de la violence, d'autre part, parce qu'en dernière analyse, la violence est une affaire de pouvoir et de contrôle, et y mettre fin suppose un changement social dans les attitudes et les croyances concernant l'égalité des sexes. Par conséquent, le travail qui touche l'analyse comparative entre les sexes et les rôles de direction à titre d'exemples est également crucial.

En accomplissant ce travail, nous démontrons le rôle important que jouent les femmes et les filles dans nos collectivités, dans nos milieux de travail et dans nos foyers. C'est pourquoi, dans notre travail, nous continuons à orienter les programmes et les initiatives qui touchent les femmes et les enfants. Nous travaillons avec la collectivité, avec nos partenaires et avec les prestataires de services afin de bâtir un système qui dessert mieux tout le monde, surtout les femmes et les enfants, une population qui a été traditionnellement marginalisée par la violence et la discrimination.

● (1640)

La diversité régionale, la participation et l'énergie communautaires, les champions du leadership et la créativité et la disponibilité de ressources créent des occasions pour les processus d'évoluer en résolvant des problèmes et en apprenant des expériences d'autrui. C'est pour cette raison que la stratégie provinciale globale privilégie les partenariats.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas mentionner que cette démarche axée sur les partenariats s'étend également au-delà de nos frontières. Les travaux que nous réalisons avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec les provinces et les territoires par l'entremise du forum FPT des ministres, par l'entremise de notre forum atlantique des ministres responsables de la condition féminine et dans le cadre de partenariats bilatéraux constituent pour notre province une précieuse occasion d'apprentissage de pratiques exemplaires et de collaboration.

Je m'en tiendrai à cela. Je vous remercie beaucoup de votre attention.

[Français]

Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

Mme Stewart et moi sommes certainement disponibles pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Merci pour votre exposé.

Nous commencerons notre première ronde avec Mme Ludwig.

**Mme Karen Ludwig:** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins cet après-midi.

Je commencerai par...

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Est-ce que je peux simplement vous interrompre pendant une minute?

Nous avons Mme Tessa Hill à l'écran, du côté gauche. Vous pouvez aussi lui poser des questions.

Tessa, merci de vous joindre à nous de nouveau.

**Mme Tessa Hill (cofondatrice, We Give Consent):** Merci de m'avoir invitée.

**Mme Karen Ludwig:** Formidable, et bon retour.

Je représente la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, et je commencerai donc par poser des questions au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi pensez-vous, madame Mills, qu'il est important que le premier ministre Gallant soit le ministre responsable de la Condition féminine, et quels avantages en découlent dans la province?

**Mme Jocelyne Mills:** Merci pour cette question.

Je travaille au sein de la direction depuis maintenant près de deux ans. Il a toujours été le ministre responsable depuis que je suis entrée en fonction à la direction, et je n'ai donc pas d'expérience avec un autre ministre responsable.

Je vais vous faire part de certains des commentaires que nous avons reçus de partenaires dans la province sur cette question. Globalement, les commentaires que nous avons reçus concernaient le leadership. Cela montre qu'avoir un engagement qui vient du sommet a vraiment été très bénéfique pour le dossier pour ce qui est de faire avancer la question de l'égalité des femmes dans la province.

Cela a certainement été démontré dans les décisions du gouvernement au cours des dernières années qui nous ont permis de réaliser certains accomplissements en termes de femmes dans des postes de direction, par exemple, et en faisant avancer le travail dans le domaine des nominations du gouvernement à des postes au sein d'organismes, de conseils et de commissions partout dans la province. Je pense qu'avoir ce leadership au sommet a fait une grosse différence et a eu des répercussions considérables.

De plus, nous avons pu aller de l'avant avec l'analyse comparative entre les sexes au sein du gouvernement en nous assurant que toutes les décisions de notre Cabinet sont filtrées afin de déterminer si elles ont des effets sexospécifiques. Si ce filtre mène à la conclusion que la décision a des effets sexospécifiques, une analyse comparative entre les sexes complète est alors commandée.

Voilà quelques exemples tirés de mon expérience qui démontrent qu'un leadership provenant du sommet fait vraiment une différence.

• (1645)

**Mme Karen Ludwig:** Je le pense aussi. Je pense que cela envoie un message très clair. Le choix du premier ministre d'être nommé ministre responsable — n'importe quel ministère aurait pu être désigné — est certainement un message très significatif.

De plus, je dirai à quel point nous sommes heureux dans la province du Nouveau-Brunswick que Cathy Rogers ait été la première femme à être nommée ministre des Finances.

Vous avez parlé de diversité régionale. Pourriez-vous informer notre comité sur la façon dont vous travaillez régionalement avec d'autres provinces? La ministre nous a dit plus tôt cette semaine que nous étions très chanceux d'avoir neuf postes à temps partiel partout au pays pour la condition féminine. Dans notre région, il y en aura un à Saint John, un à Charlottetown et un à Halifax. Nous avons assurément cette représentation régionale, ce qui est formidable.

En quoi le Nouveau-Brunswick ressemble-t-il aux autres provinces dans votre région, et aussi, qu'est-ce que le Nouveau-Brunswick a d'unique dans votre région?

**Mme Jocelyne Mills:** Je pense que cette question comporte plusieurs volets.

Premièrement, pour ce qui concerne la façon dont nous travaillons régionalement, nous avons — et j'y ai fait brièvement allusion dans mes commentaires — un forum des ministres de l'Atlantique responsables de la condition féminine, représenté par les quatre ministres dans les quatre provinces. Cela nous donne la possibilité de travailler en collaboration entre les quatre provinces de l'Atlantique. Il y a aussi un forum de hauts fonctionnaires qui soutient le travail des ministres. Les ministres se réunissent généralement une fois par

an et donnent une orientation au forum, puis, à la suite de ces réunions, les quatre provinces ont leurs domaines d'intervention dans lesquels nous collaborons à l'échelle de la région de l'Atlantique.

Nous sommes actuellement en train d'étudier la prochaine série de priorités, je dirais, à l'échelle de l'Atlantique, et nous espérons que les ministres en discuteront lors de leur prochaine rencontre. Toutefois, il y a eu des succès dans ce domaine. Nous avons réussi à faire des choses ensemble qu'il aurait peut-être été plus difficile, pour des raisons financières ou autres, de faire chacun de son côté.

À cet égard, l'on peut mentionner, par exemple, le travail dans le domaine de la cybersécurité, particulièrement en ce qui concerne les filles. Le forum des ministres de l'Atlantique a lancé une initiative. Je vais me tromper de dates, mais je pense que c'était...

**Mme Martine Stewart (directrice, Prévention de la violence et partenariats communautaires (Unité), Bureau du conseil exécutif, Gouvernement du Nouveau-Brunswick):** C'était en 2012 ou 2013.

**Mme Jocelyne Mills:** ... en 2012 ou 2013. Nous pouvons vous fournir les dates exactes.

Nous avons lancé un site en ligne sur lequel on trouvait des conseils pratiques et des ressources, destinés aux parents et aussi aux filles elles-mêmes. Ces ressources donnent aux filles des moyens d'être en sécurité en ligne. Le site comme tel a connu passablement de succès. Nos recherches nous indiquent jusqu'à présent que les parents ont probablement utilisé le site davantage que les filles. Nous cherchons des façons de rendre certains outils peut-être plus accessibles pour les filles elles-mêmes à titre de prochaine étape éventuelle de certains de ces travaux.

• (1650)

**Mme Karen Ludwig:** Très bien. Merci.

Est-ce que je peux simplement vous poser une question? Je ne sais pas combien de temps...

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Vous avez 30 secondes.

**Mme Karen Ludwig:** Je sais qu'il n'y a pas beaucoup de temps, mais, à un certain moment lorsque vous répondrez au reste des questions, pourriez-vous parler ne serait-ce qu'un peu des petites collectivités rurales côtières et de certains des défis auxquels elles font face en ce qui a trait à l'exécution des programmes? Voilà ce que je voulais dire.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Merci.

Nous allons maintenant passer à Mme Harder. Je crois comprendre que vous partagez votre temps avec votre collègue.

**Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC):** Bonjour. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui.

Ma question s'adresse à Mme Adamson.

Vous avez parlé d'aider les immigrantes en particulier, et de la nécessité d'un plan ou de mesures additionnelles à l'égard de cette population, ou c'est ce que j'ai compris. J'apprécierais que vous développiez un peu ce sujet.



Un des sujets qui me passionnent est le sort des femmes yézidiennes. Nous avons des femmes et des filles qui sont censées entrer au Canada. Elles sont censées arriver en février. Je suis très curieuse quant au plan qui est en train d'être mis en place, et je me demande, de votre point de vue, ce que vous recommanderiez en fait de plan pour les immigrants en général, mais en particulier pour une population particulièrement vulnérable comme les femmes et les filles yézidiennes, qui ont été victimes des pires formes d'exploitation sexuelle par EIIS.

**Mme Maureen Adamson:** En termes généraux, beaucoup des programmes de sensibilisation du public et autres programmes que nous avons, comme je l'ai mentionné plus tôt, sont dans 16 langues différentes, donc, nous tentons d'y voir.

Pour ce qui est de notre table ronde sur la violence sexuelle, on trouve autour de cette table une représentation très riche de fournisseurs de services qui représentent et aident de nouveaux immigrants, qu'il s'agisse de certains des nouveaux réfugiés qui viennent tout juste d'arriver... Ces personnes sont sur le terrain, et elles s'attaquent aux problèmes que bon nombre de ces femmes éprouvent. Nous tentons d'intégrer cela dans l'ensemble de nos programmes. Toutefois, cette table ronde est pour nous un lieu très important où nous demandons des conseils aux personnes en première ligne qui travaillent avec ces individus.

**Mme Rachael Harder:** Diriez-vous, donc, que le gouvernement pourrait en faire davantage?

**Mme Maureen Adamson:** Je pense que l'on peut toujours en faire davantage, non pas que je critique une partie quelconque de votre gouvernement. Je pense qu'en Ontario, l'on reconnaît que différentes communautés et différentes personnes touchées ont des besoins différents. Je dirais que nous tentons de cibler certains des programmes que nous offrons, et qu'ils devraient être adaptés. Peut-on en faire davantage? Certainement.

**Mme Rachael Harder:** D'après votre estimation, diriez-vous que les femmes immigrantes sont parmi les plus vulnérables en termes de violence et d'exploitation sexuelles? Avez-vous des données à ce sujet?

**Mme Maureen Adamson:** Nous nous concentrons beaucoup sur ce que nous avons constaté chez les femmes autochtones. Elles sont plus à risque, assurément, en ce qu'elles constituent un groupe vulnérable. Nous pouvons revenir avec des statistiques, en fait, d'ici quelques jours, concernant Toronto et l'Ontario, qui sont très diversifiées. Nous avons des données que nous pourrions probablement vous communiquer sous peu, si c'est utile.

**Mme Rachael Harder:** Oui, je serais très intéressée, en particulier en ce qui concerne notre population immigrante et précisément ce que l'on y observe. Honnêtement, les faits, c'est extraordinaire, mais même des réflexions anecdotiques sont utiles.

Merci. Je vais céder la parole à mon collègue.

**M. Garnett Genuis:** Merci, Rachel, et merci à tous les témoins.

J'aimerais m'adresser tout d'abord aux témoins de l'Ontario. Merci d'être ici.

Vous avez parlé du nouveau programme d'éducation à la santé et d'éducation sexuelle en Ontario. Vous avez mentionné plusieurs de ses nouvelles composantes.

Une des choses dont nous avons beaucoup parlé et entendu parler à ce comité, c'est l'effet des images sexuelles violentes. On pourrait dire « pornographie », mais, vraiment, on parle d'une sous-catégorie ou d'un certain type de pornographie et de la façon dont celle-ci et d'autres médias peuvent mener à des croyances erronées au sujet de

la violence contre les femmes, que les jeunes garçons en particulier peuvent absorber, mais aussi les jeunes filles.

Je serais curieux de savoir si le nouveau programme d'éducation à la santé aborde la question de la pornographie, et, si oui, comment il en traite.

**Mme Lisa Priest (sous-ministre adjointe, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, Gouvernement de l'Ontario):** Merci beaucoup pour votre question. Elle touche deux domaines, en fait. Il y a notre campagne de sensibilisation du public, « Ce n'est jamais acceptable », et aussi nos changements apportés aux programmes éducatifs.

Permettez-moi de vous dire deux mots au sujet des changements apportés aux programmes éducatifs, si vous le voulez bien. Nous avons un programme d'éducation à la santé et d'éducation sexuelle mis à jour pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Il a été mis en oeuvre en septembre 2015. Il aide les élèves à développer une compréhension des causes profondes de l'inégalité entre les sexes, et ce, dès un très jeune âge...

• (1655)

**M. Garnett Genuis:** Désolé de vous interrompre, madame, mais j'ai vraiment peu de temps. Si vous pouviez répondre à la question de savoir si le programme aborde la question de la pornographie et de la pornographie violente, et, si oui, comment, je l'apprécierais beaucoup.

**Mme Lisa Priest:** Cela va au coeur de l'enseignement des dangers liés aux sextos. Cela, c'est un des domaines. Je ne sais pas si l'on y traite précisément de la pornographie violente. Je pourrais vérifier pour vous, mais on parle des dangers liés aux sextos et à l'envoi d'images par des moyens électroniques à des gens plus ou moins déshabillés, et l'on fait comprendre qu'il s'agit d'une forme d'agression sexuelle.

**M. Garnett Genuis:** Ce que je vous entends dire, c'est qu'essentiellement, non, le programme n'aborde pas la question de l'effet que peut avoir sur une personne le fait de voir de la pornographie violente. Oui, le programme aborde l'effet de l'envoi d'une image par une personne à une autre ou de l'envoi de messages textes sexuellement explicites, mais il n'aborde pas ce problème émergent de l'effet, en termes de formation de croyances associées à la consommation de pornographie violente. Est-ce que je comprends bien que vous dites que le programme n'aborde pas ces questions?

**Mme Lisa Priest:** Pas tout à fait. La première partie est exacte, concernant les sextos. Il faudrait que je vous revienne sur le deuxième point et sur la question de savoir si le sujet est abordé. Voilà ce que j'aimerais faire. Je ne dirais pas que le programme n'aborde pas le sujet. Je dis que je dois vérifier et vous revenir sur ce point précis.

**M. Garnett Genuis:** D'accord, c'est bien. Cette clarification m'intéresserait beaucoup, tout comme je pense qu'elle intéresserait beaucoup le reste du comité. Évidemment, aucun programme n'est finalisé, et je suis certain qu'il y aura des mises à jour, mais il s'agirait certainement d'un problème émergent important dans ce domaine.

Madame Hill, vous aussi avez parlé du nouveau programme d'éducation à la santé dans votre exposé. Je serais curieux de savoir ce que vous pensez de la pertinence de la pornographie violente et si vous pensez que vos pairs consomment ces images et quels en sont les incidences sur certains des problèmes que vous avez soulevés dans votre témoignage.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Vous n'avez que quelques secondes.

**Mme Tessa Hill:** Je pense qu'il est extrêmement important de parler de la consommation d'images violentes. C'est très répandu chez mes pairs. Ce n'est pas nécessairement un sujet de conversation avec les adolescents, mais on trouve ces images sur Instagram, et elles circulent dans des cercles plus restreints de garçons, mais aussi de filles. Elles sont si faciles d'accès que, même si ce n'est pas quelque chose dont nous parlons, c'est là. Je pense que c'est l'aspect épouvantable de la chose.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Je suis désolée de vous interrompre, mais nous avons dépassé le temps alloué.

**M. Garnett Genuis:** Merci beaucoup.

**Mme Tessa Hill:** D'accord, merci.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Madame Malcolmson, vous avez sept minutes.

**Mme Sheila Malcolmson:** Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins pour leur travail.

J'aimerais commencer mes questions avec Mme Tessa Hill. Bon retour parmi nous. Je suis désolée que votre témoignage ait été interrompu la dernière fois.

Lorsque vous avez fait votre exposé, vous parliez de la nécessité de modifier le programme d'éducation à la santé et d'éducation sexuelle et de la nécessité de traiter des stigmates sexuels, de la culture du viol, et du consentement.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur ce que vous aimeriez que le gouvernement fédéral fasse pour donner le ton à cet égard, et que les gouvernements provinciaux et territoriaux pourraient ensuite relayer aux commissions scolaires et au système d'éducation.

**Mme Tessa Hill:** Je pense que la chose la plus importante, c'est d'avoir une éducation sexuelle complète. Une bonne part de l'éducation sexuelle partout au Canada, et même dans certaines salles de classe à l'heure actuelle, demeure une éducation très axée sur la peur et l'abstinence, alors que je pense que ce devrait être le contraire. Une éducation sexuelle complète devrait inclure des expressions que j'emploie dans mes remarques, comme « bien dans sa peau », « à l'aise avec l'homosexualité » et « à l'aise à l'égard de la sexualité », et elle devrait adopter une démarche axée sur la réduction des méfaits. Dans le cadre d'une démarche axée sur la réduction des méfaits, on n'insisterait pas pour dire : « ne faites pas ceci », « ne faites pas cela »; on dirait plutôt : « Si vous faites ce choix, voici ce que vous devez savoir, et voici les mesures que vous devriez prendre. »

Afin de véritablement traiter de ces problèmes, il faut une éducation sexuelle qui a toutes ces choses et qui parle aux jeunes de la manière dont les jeunes veulent qu'on leur parle. Nous voulons avoir de vraies conversations au sujet de choses que nous voyons tous les jours, comme les images de pornographie violente auxquelles nous pouvons facilement avoir accès en ligne. Nous devons ensuite combiner cela à ces conversations positives au sujet de l'éducation sexuelle. Puisque cela fait tellement partie de nos vies, ce n'est pas quelque chose dont on peut faire fi.

• (1700)

**Mme Sheila Malcolmson:** Vous ne voyez pas cela maintenant au niveau du leadership. Je pense que vous avez décrit quelque chose que vous aviez vécu à l'école que vous aviez fréquentée et qui avait cette démarche, mais vous pensiez que, malheureusement, il s'agissait d'un cas plutôt isolé à l'heure actuelle.

**Mme Tessa Hill:** Je pense qu'il est extrêmement important et formidable que l'Ontario ait actualisé son programme d'éducation sexuelle. Il y a encore beaucoup de lacunes dans des plus petites communautés scolaires, comme je l'ai mentionné, par exemple, chez des enseignants et des administrations qui, malheureusement, n'ont pas la même conception de l'éducation sexuelle ou qui ne partagent pas l'idée que l'éducation sexuelle, à mon avis, ne devrait pas être fondée sur la peur et sur l'abstinence. Il y a encore un fossé très large qui doit être comblé.

**Mme Sheila Malcolmson:** Lorsque vous avez discuté avec nous il y a quelques semaines, une des préoccupations que vous aviez à propos de la campagne Trump était qu'elle avait donné la permission d'exprimer de la haine, et vous voyiez cela dans votre école. Pourriez-vous nous mettre à jour sur l'évolution de la situation au cours des dernières semaines?

**Mme Tessa Hill:** Les choses se sont un peu calmées, c'est certain. C'est moins immédiat. C'est fondé sur un besoin chez certaines personnes d'entamer des discussions et d'être contredits. Je fréquente une école d'art, et les gens de mon milieu scolaire sont donc très conscientisés, ce qui est vraiment formidable, mais il y a quelques personnes à qui cela a donné la permission dans leur communauté d'être provocatrices et controversées. Au cours des dernières semaines, les choses se sont un peu calmées et se sont un peu améliorées, bien que je sache que c'est encore là sous la surface, ce qui, selon moi, est vraiment un gros problème.

**Mme Sheila Malcolmson:** Je suis heureuse d'entendre que les choses ne s'aggravent pas, alors merci.

À nos partenaires ontariennes, le Canada n'a toujours pas de plan d'action national pour promouvoir la protection des femmes contre la violence, malgré que les Nations unies aient appelé tous les pays à avoir un plan d'action en place au plus tard en 2015. Je serais curieuse de savoir si, selon vous, l'appel des Nations unies a été une des choses qui ont motivé l'Ontario à adopter son propre plan provincial pour mettre fin à la violence contre les femmes.

**Mme Maureen Adamson:** Le document des Nations unies a certainement capté l'attention de beaucoup de provinces et de beaucoup de pays. Pour être franche avec vous, si je me fie seulement à ma propre expérience, ce document a certainement influé sur la teneur des politiques de l'Ontario. Il n'existe pas beaucoup de documents de ce genre en circulation qui soient si largement diffusés, et celui-ci a certainement eu de l'influence.

Je sais, Lisa, que vous vouliez ajouter quelque chose à cela.

**Mme Lisa Priest:** L'Ontario s'affaire actuellement à actualiser son plan d'action en matière de violence familiale. Nous dirigerons un examen des programmes et services existants. Ce plan d'action a commencé en 2014, donc, nous avons entrepris ce travail, en reconnaissant qu'il est important.

**Mme Maureen Adamson:** Il n'a pas été actualisé depuis 2004.

**Mme Sheila Malcolmson:** Excellent.

La partie 11 de votre plan ontarien consistait à « Organiser une table ronde permanente pour faire de l'Ontario le chef de file canadien des questions de violence envers les femmes. » Où en êtes-vous à cet égard? Y a-t-il un forum national permanent où les provinces peuvent échanger des idées?

**Mme Maureen Adamson:** En Ontario, nous avons organisé la table ronde permanente. En fait, c'est d'elle que je parlais plus tôt en réponse à une autre question. On y retrouve une représentation très transversale, avec, entre autres, des fournisseurs de services qui travaillent véritablement en première ligne. D'autre part, au plan national, Lisa a tenté de travailler avec les autres provinces, évidemment, dans le cadre du processus FPT.

**Mme Lisa Priest:** Oui. L'Ontario est co-hôte de la conférence FPT avec Condition féminine, et la violence familiale est un des domaines que nous étudions suivant une démarche pancanadienne.

**Mme Sheila Malcolmson:** D'accord, merci.

Je pense que c'est presque tout le temps que j'avais, et je vais donc vous remercier de votre travail, chacune d'entre vous, et nos partenaires néo-brunswickoises aussi.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Merci beaucoup.

Nous cédonc la parole à M. Mendicino pendant sept minutes.

**M. Marco Mendicino (Eglinton—Lawrence, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Merci aux témoins pour leur témoignage aujourd'hui.

Madame Hill, ma question s'adresse à vous. Je crois comprendre que vous avez réalisé un court-métrage pour votre classe intitulé « Allegedly ». Je me demande simplement comment vos camarades de classe et vos pairs de sexe masculin ont réagi à la vidéo. Pensez-vous que votre vidéo a eu une incidence positive sur leur attitude à l'égard du consentement?

• (1705)

**Mme Tessa Hill:** Dans ma communauté scolaire immédiate, lorsque j'ai réalisé le documentaire, j'étais dans une école de 60 jeunes. C'était une petite école alternative, qui représentait pour moi une communauté vraiment importante au sein de laquelle réaliser ce projet. Lorsque mon amie Lia et moi avons terminé le film, et aussi tout au long de la campagne, étant donné que toute l'école suivait notre campagne, il y a eu beaucoup de réactions positives.

J'ai remarqué que le thème du consentement et de la culture du viol en général était abordé plus fréquemment dans les conversations au sein de l'ensemble de ma communauté, mais aussi parmi mes pairs de sexe masculin. À l'époque, il y avait quelques cas de pairs de sexe masculin qui ne comprenaient pas parfaitement certaines frontières avec des camarades de classe plus jeunes. J'ai constaté un léger déclin à cet égard, alors que nous en discutons dans ce cadre plus large, où c'est devenu un sujet de discussion plus important.

En même temps, toutefois, je sais que les choses ne se passent pas ainsi partout, malheureusement. Je pense qu'il y a eu beaucoup de jeunes qui ont entendu parler de la campagne et du documentaire et qui en ont appris beaucoup. L'année dernière, le professeur d'éducation physique à mon école qui enseigne l'éducation physique à des classes composées entièrement de garçons a montré mon documentaire à ses garçons de 10<sup>e</sup> année dans le cours d'éducation à la santé, et j'ai entendu dire, par l'entremise de quelques-uns de mes pairs, qu'il y avait, bizarrement, beaucoup de... pas nécessairement de réactions de rejet, mais certainement beaucoup de mésinformation au sujet de la culture du viol. Il y avait certains garçons qui pensaient, au sujet du fonctionnement du système, que lorsque quelqu'un était accusé d'agression sexuelle, il était immédiatement poursuivi et accusé, ce qui n'est clairement pas le cas. Il y avait beaucoup de mésinformation, comme l'idée que la culture du viol n'existe pas.

Je sais que la communauté scolaire au sein de laquelle j'ai réalisé le documentaire n'est malheureusement pas la même qu'ailleurs, mais je sais qu'il y a eu beaucoup de changements avec la façon dont les jeunes commencent à parler de la culture du viol.

**M. Marco Mendicino:** On devrait vous féliciter d'avoir créé cette vidéo. Ce qui est intéressant dans votre réponse, c'est qu'il semble y avoir eu une différence entre la façon dont les garçons réagissent dans les cadres scolaires intégrés par opposition au contexte d'une classe d'éducation physique composée uniquement de garçons, où certains des stéréotypes persistent. Diriez-vous que cela correspond à vos impressions, d'après les réactions à la vidéo?

**Mme Tessa Hill:** Je n'étais pas présente dans la classe lorsque les garçons ont vu la vidéo, mais ce n'est pas génial que les classes d'éducation physique soient encore séparées en fonction du sexe. Pour avoir une éducation sexuelle et une éducation à la santé complètes, tous doivent être intégrés. Cela constitue certainement un facteur qui joue.

**M. Marco Mendicino:** Mon autre question s'adresse à Mme Mills, du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Vous avez mentionné qu'il y avait un programme juste à l'extérieur de Miramichi qui desservait quatre collectivités des Premières Nations. Pourriez-vous prendre un moment pour élaborer sur certains des programmes d'approche adaptés aux particularités culturelles qui ont connu du succès à cet endroit?

**Mme Jocelyne Mills:** Comme je l'ai mentionné, il s'agit d'une nouvelle initiative, et c'est un projet pilote. Dans la province, nous avons actuellement 14 travailleuses d'approche, dont aucune n'est vraiment assignée précisément aux collectivités autochtones. Dans le cadre des travaux que nous avons menés avec notre comité consultatif de femmes autochtones, c'était un des domaines de besoin qui a été identifié. Un des commentaires qui est revenu souvent était que les services que nous avons n'étaient pas nécessairement accessibles aux femmes autochtones dans leurs collectivités.

**M. Marco Mendicino:** Comment les avez-vous rendus plus accessibles?

**Mme Jocelyne Mills:** Pour ce projet pilote, nous avons trouvé une localité dans les environs immédiats de laquelle se trouvent quatre collectivités des Premières Nations, donc c'est une façon de rendre les services accessibles.

Je vais demander à Martine, notre directrice de la prévention de la violence, qui connaît mieux le projet pilote, d'ajouter un peu d'information.

• (1710)

**Mme Martine Stewart:** Comme Jocelyn l'a mentionné, nous avons un site principal particulier dans une collectivité des Premières Nations, mais nous avons également établi des sites satellites dans les trois autres. La travailleuse d'approche pourrait se rendre dans ces collectivités selon les besoins, tandis que, dans le cadre de certains des programmes d'approche ailleurs dans la province, les femmes devraient se rendre auprès de la travailleuse d'approche dans une ville donnée, et cette travailleuse d'approche ne se déplacerait peut-être pas aussi loin. À Miramichi...

**M. Marco Mendicino:** Je comprends que l'emplacement est important. Je suis désolé de vous interrompre. Il ne me reste plus qu'environ une minute.

Je me demande si vous pourriez élaborer un peu plus sur quels autres aspects du programme étaient adaptés aux particularités culturelles et quelles stratégies vous avez utilisées pour vous assurer d'avoir le plus de succès.

**Mme Martine Stewart:** Je vais tenter de répondre le plus rapidement possible.

Il s'agit d'un travail en cours. À l'heure actuelle, nous allons mettre à l'essai le modèle d'approche existant qui est utilisé partout dans la province. Toutefois, nous savons, d'après certaines des consultations, que certaines des rencontres qui auront lieu avec les femmes devront vraisemblablement se dérouler différemment et dans un format différent.

Encore une fois, ceci est un processus d'apprentissage pour nous, et je suis donc réticente à vous faire part de certaines des mesures tout de suite. Nous serions heureuses de vous faire part des résultats dans six à neuf mois.

**M. Marco Mendicino:** Merci beaucoup.

Merci, madame la présidente.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Merci.

Je crois comprendre que la cloche va sonner bientôt, mais, entre-temps, nous allons passer à nos collègues conservateurs, qui, selon ce que je comprends, partagent du temps, pour cinq minutes.

**Mme Rachael Harder:** Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à Tessa.

Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir pris le temps de revenir et de discuter avec nous ce soir. Nous l'apprécions beaucoup.

Je me demande si vous pourriez nous parler un peu de ce que vous croyez être les principaux facteurs qui déterminent comment les hommes et les garçons voient les femmes dans la société d'aujourd'hui. Quelle a été votre expérience?

**Mme Tessa Hill:** Je pense qu'il y a plusieurs facteurs, et certains sont difficiles à cerner.

D'après mon expérience, c'est qu'il y a une attitude à partir d'un très jeune âge selon laquelle les corps des femmes sont foncièrement sexuels et les corps des femmes sont chosifiés. Il y a tout simplement un manque de respect pour les femmes. D'après mon expérience, j'ai vu cela depuis un très jeune âge. Je sais que c'est en 4<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> année — aux environs de la puberté — que les garçons commencent à faire des commentaires au sujet des corps des femmes et aussi qu'ils commencent à regarder de la pornographie.

Je pense que, de manière générale, il y a une attitude qui est perpétuée dans les médias et je pense aussi parfois par l'entremise des adultes. Il y a souvent, surtout dans les milieux scolaires, des adultes et des enseignants qui souvent ne dénoncent pas ce comportement lorsqu'il se produit. J'ai vécu une expérience lors de laquelle un commentaire a été fait au sujet de mon corps — et cela fait un bon moment, donc pas à mon école actuelle — et souvent les enseignants n'intervenaient pas auprès de cet enfant pour lui expliquer pourquoi son commentaire était offensant ou répréhensible. Ils n'en expliqueront pas les causes profondes ou ne prendront pas le temps de parler de cela.

Je pense que ce sont là deux facteurs. Les médias jouent évidemment un rôle important, notamment dans la façon dont ils perpétuent cette image des femmes et des jeunes filles.

**Mme Rachael Harder:** Merci.

**M. Garnett Genuis:** Merci encore.

Madame Adamson et madame Priest, vous avez parlé d'une politique autonome sur les agressions sexuelles pour les campus universitaires. Une des choses dont nous avons discuté au comité, c'est de l'influence de l'administration universitaire et des associations étudiantes.

Ici en Ontario, nous avons eu une histoire récente de l'Université d'Ottawa concernant... Je pense que c'étaient des activités durant la semaine de la rentrée, et, essentiellement, il y avait un genre de concours « des actes sexuels pour des points » qui était organisé. Je ne sais pas précisément par qui, mais cela se passait à l'université, dans tous les cas.

Du point de vue du gouvernement, quelles seraient vos recommandations quant à ce que ces politiques devraient contenir? Comment quelque chose comme cela peut-il se produire aujourd'hui, dans une université ici en Ontario, et quelle réaction pouvez-vous avoir face à ce genre de chose?

• (1715)

**Mme Maureen Adamson:** Comme je l'ai mentionné dans mes observations, les politiques sont élaborées par ceux qui sont sur le terrain, en tenant compte des observations des étudiants et ainsi de suite, ce qui me paraît très important pour la responsabilisation des pairs. Le gouvernement examine certainement ces politiques, puis, pour ce qui est de l'application de ces politiques, cela revient ensuite aux universités.

Lisa, je sais que tu voulais ajouter quelques commentaires.

**Mme Lisa Priest:** Les règles ou les lois entrent en vigueur en janvier. Une enquête pilote sur le climat dans les campus sera menée en 2017, et les données de cette enquête seront disponibles en 2018. Les étudiants sont engagés dans la structure de gouvernance en aidant à élaborer ces politiques. Je pense qu'il y a beaucoup de données qui montrent que les premières semaines de classes constituent la période à risque élevé, comme vous l'avez bien souligné.

Soit dit en passant, nous diffusons des publicités et nous menons des campagnes de sensibilisation du public qui ciblent précisément cette époque, pour faire prendre conscience aux gens qu'ils arrivent dans de nouveaux environnements, ce qu'ils appellent la « semaine d'initiation », et pour qu'ils sachent comment se protéger.

**M. Garnett Genuis:** On dirait que vous dites qu'il s'agit d'un processus que vous démarrez maintenant, et l'on espère qu'il produira des résultats et préviendra le genre de choses que j'ai mentionnées.

Ces politiques s'appliqueraient-elles aux activités des associations d'étudiants ou aux activités organisées par des groupes d'étudiants qui ne sont pas officiellement organisées par l'administration ni par son entremise?

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** En fait...

**Mme Lisa Priest:** C'est une très bonne question. Quand est-ce que vous n'êtes pas un étudiant? Êtes-vous un étudiant uniquement sur le campus? Lorsque vous quittez le campus, est-il ailleurs? Je pense qu'ils ont une définition large des activités du campus dans les collèges privés, mais c'est quelque chose que nous avons vu être défini par les universités.

**La vice-présidente (Mme Pam Damoff):** Je suis désolée de vous interrompre, mais c'est tout le temps que vous aviez. Malheureusement, nous devons conclure là-dessus.

Je tiens à remercier tous nos témoins pour leur témoignage, et aussi d'être revenus pour répondre à nos questions. Votre participation a été très utile à notre étude.

---

Là-dessus, la séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>